



Mercredi 22 mai 2013

Coopération concours Grand Ouest
Centre organisateur : Service Interrégional des Concours
adossé au CDG 35

Sujet national pour l'ensemble des Centres de Gestion organisateurs

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET DE TROISIÈME VOIE D'ATTACHÉ TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Spécialité Musées

- SESSION 2013 -

COMMENTAIRE SUR UN SUJET D'ORDRE GÉNÉRAL RELATIF AUX CIVILISATIONS EUROPÉENNES

Durée : 4 h 00
Coefficient : 3

Ce document comprend 2 pages.
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

RAPPEL

- ↪ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe, ni numéro de convocation.
- ↪ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- ↪ Seul l'usage d'un stylo soit noir, soit bleu, est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Commentez le texte suivant :

« Faire l'histoire était se libérer de la mémoire, mettre en ordre ses souvenirs, les replacer dans des enchaînements et des régularités, les expliquer et les comprendre, transformer en pensée un vécu affectif et émotionnel. On l'a vu avec l'exemple des souvenirs de la guerre : la mémoire est dans les trous d'obus, les forts aux casemates ébranlées par les bombardements ; l'histoire dans des musées pédagogiques, mémorial ou historial, où le visiteur qui ne peut plus éprouver les émotions des anciens combattants acquiert un savoir sur la bataille.

L'histoire traditionnelle ne libérait donc plus seulement le citoyen en lui donnant les clefs de la compréhension du présent. Elle l'affranchissait aussi de la tutelle des souvenirs. L'histoire était libération du passé. L'homme, écrivait Marrou, ne se libère pas du passé qui pèse obscurément sur lui par l'oubli, « mais par l'effort pour le retrouver, l'assumer en pleine conscience de manière à l'intégrer ». [...]

Notre société ne craint plus d'être submergée par le passé, mais de le perdre. Un immense mouvement commémoratif la saisit. Le millénaire capétien le montre bien. Au départ, la commémoration de l'avènement de Hugues Capet (987), une date que la commission du CNRS compétente ne jugeait pas digne de considération, un personnage sans identité assurée (« Capet » date du XVI^{ème} siècle) et un événement sans poids réel. A l'arrivée, un prodigieux succès, des manifestations décentralisées, le président de la République et le comte de Paris à la messe du couronnement à Amiens, quatre biographies publiées. [...] De même, deux ans plus tard, ce qui frappe dans le bicentenaire de la Révolution, c'est le nombre et l'importance des manifestations locales ; la France s'est couverte de commémorations multiples : l'événement national majeur a été d'abord commémoré comme fondateur d'identités locales.

La « commémorativité » qui nous atteint, et qui requiert des historiens une contribution à la fois experte et légitimante, va de pair avec une vague patrimoniale sans précédent. L'année du patrimoine, lancée par hasard en 1980, fut un immense succès, que renouvellent chaque année les journées du même patrimoine. Dans toutes les régions se multiplient les musées les plus divers. Chaque semaine, ou presque, un maire sollicite le ministère des Anciens Combattants pour un musée consacré à une bataille, aux prisonniers, aux armes, etc. On conserve les vieilles voitures, les vieilles bouteilles, les vieux outils. Jeter devient impossible.

Détruire, plus encore. La loi de 1913 sur les monuments « historiques » visait ceux qui présentaient un intérêt national, monumental ou symbolique : les cathédrales, les châteaux de la Loire et les maisons Renaissance. Aujourd'hui, la procédure s'est prodigieusement étendue : on classe le marbre du café du Croissant où Jaurès fut assassiné, des crèches du XIX^{ème} siècle, etc. Il suffit que l'opinion attache une importance symbolique à un lieu pour qu'il soit préservé : on a ainsi « sauvé » la façade de l'hôtel du Nord, quai de Jemmapes, en souvenir du film de Carné, bien que celui-ci ait été tourné en studio. [...] Un mot d'ordre parcourt ainsi notre société : « Touche pas à mon passé ».

Nous sommes donc envahis, submergés par un patrimoine proliférant, qui n'est plus d'aucune façon constitutif d'une identité commune, mais se fragmente en une multitude d'identités locales, professionnelles, catégorielles dont chacune exige d'être respectée et cultivée. L'histoire nationale a cédé la place à une mosaïque de mémoires particulières [...]. L'inventaire ou la collection qui conservent pieusement la

trace du passé sans en dégager nécessairement le sens acquièrent une légitimité supérieure. [...]

Se diffusent ainsi un goût et une demande d'histoire multiformes, dont la multiplication des généalogistes apporte la confirmation. La recherche des racines, qui précipite nos contemporains dans le culte nostalgique du passé, commence à estomper la frontière entre les historiens professionnels et leurs lecteurs. Par un choc en retour justifié, c'est le moment de poser la question de l'identité des historiens professionnels. »

Antoine PROST, extrait de « Douze leçons sur l'histoire ». Editions du Seuil, 1996.